



Le "chirurgien de Jonzac" accusé de pédophilie sur des centaines d'enfants aux a...



Aide aux migrants: 8 à 10 mois de prison avec sursis requis contre Cédric Herrou



Coupable de viol et d'agression sexuelle, Harvey Weinstein condamné à 23 ans de ...



Ce mercredi, au dernier jour du procès Fillon, la défense va plaider la relaxe



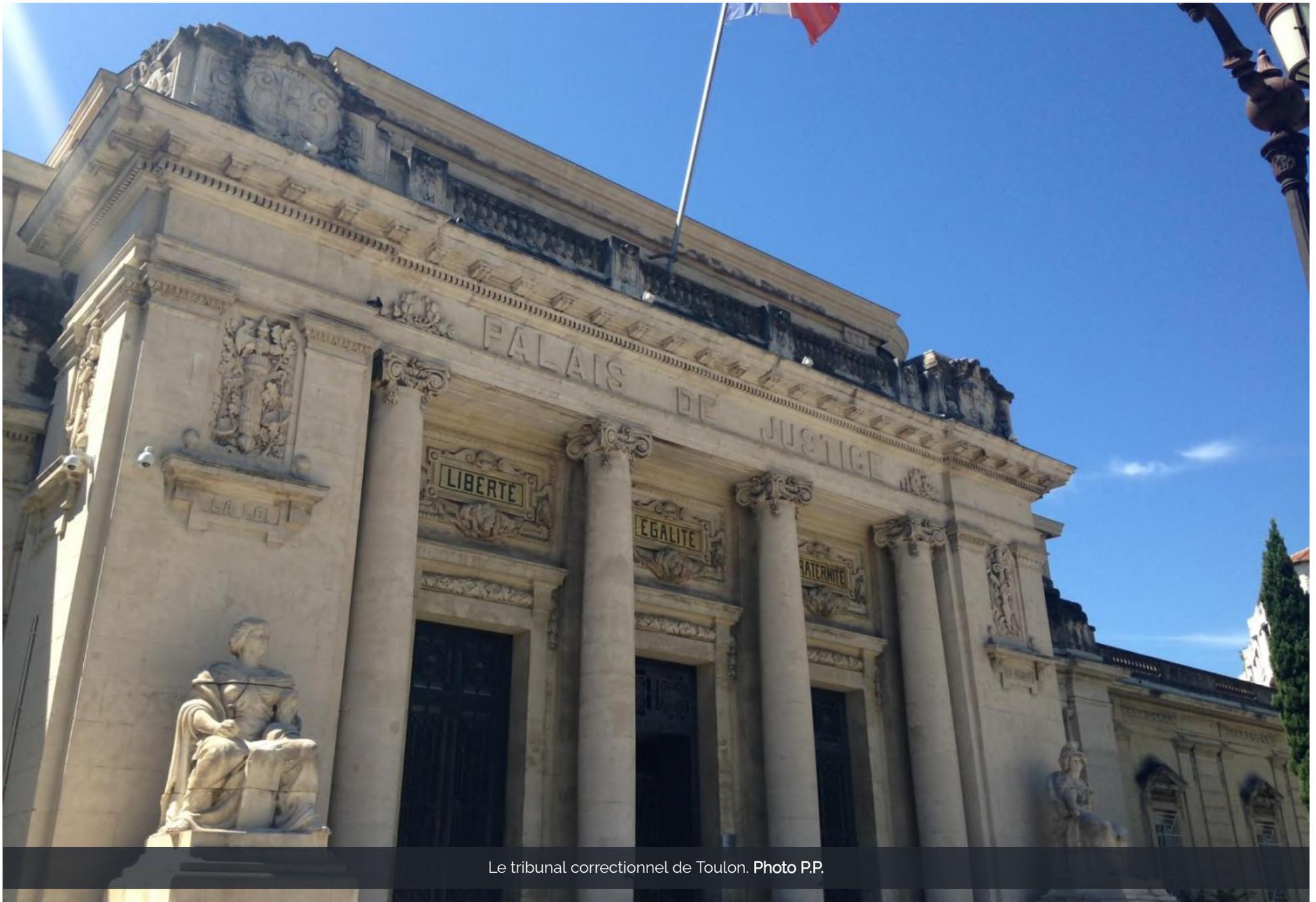
"J'ai participé, j'ai été un acteur, j'ai perdu pied"... L'assassinat d'Hélène P...

Un couple soupçonné d'avoir organisé un trafic de stupéfiants estimé à plus de 100.000 euros au tribunal de Toulon ce mercredi

📍 #TOULON #JUSTICE | PAR SO. B.

Mis à jour le 10/10/2017 à 18:33 | Publié le 10/10/2017 à 18:32





Le tribunal correctionnel de Toulon. Photo P.P.

Trois semaines d'enquête pour plusieurs mois de trafic.

C'est ce mercredi que doit être présenté devant la justice, un couple soupçonné d'avoir organisé un trafic de stupéfiants, local, resserré, mais lucratif.

Lui a 25 ans, elle 45. Depuis leur appartement du centre-ville toulonnais, ils fournissaient leur clientèle en drogues en tout genre. Qu'ils pouvaient aussi livrer à domicile.

UN DEMI-KILO DE COCAÏNE DANS UNE PELUCHE

Lorsqu'ils ont été arrêtés, à 5h30 du matin, au péage de Bandol, samedi dernier, les Toulonnais revenaient "chargés" des Pays-Bas. Une innocente peluche contenait 450 gr de cocaïne, presque un demi-kilo, tandis que 200 comprimés d'extasy étaient cachés dans un paquet de chips.

GROSSE SOMME D'ARGENT EN ESPÈCES

En perquisitionnant leur logement, les policiers ont découvert 23.000 euros en liquide, 150g d'herbe de cannabis, encore une dizaine de cachets d'extasy, 16g de Kétamine, 29g de Mdma et 160g de speed, ces dernières drogues étant des psychotropes chimiques.

ESTIMATION DU CHIFFRE D'AFFAIRE

Le couple aurait commencé son petit trafic pour financer sa propre consommation, il y a un an. Mais devant un certain succès, ils se seraient rendus plusieurs fois aux Pays-Bas pour chercher de la marchandise. Les enquêteurs ont réalisé une estimation de leur chiffre d'affaires de plus de 100.000 euros.

Le couple n'ayant aucun antécédent judiciaire, il a été déféré en vue d'une comparution immédiate ce mercredi après-midi, devant le tribunal correctionnel de Toulon.

 Partager

 Twitter

 Mail

 Commentaire

ESCALES DES CROISIÈRES À TOULON, VENT VIOLENT, FRESQUE OUBLIÉE: VOIC ...

No compatible source was found for this media.



Avec la crise du coronavirus,
le port de Toulon est plus que
jamais une destination pour
les compagnies de croisière.



Vidéos proposées par Digiteka

L'ÉDITION ABONNÉS NUMÉRIQUE À PARTIR D'1 EURO...PROFITEZ-
EN VITE!

À PARTIR DE 1 €

NEWSLETTER QUOTIDIENNE

Recevez chaque matin l'essentiel de l'info

COMMENTAIRES

Les insultes, les attaques personnelles, les agressions n'ont pas leur place dans notre espace de commentaires. Tout contenu contraire à la loi (incitation à la haine raciale, diffamation...) peut donner suite à des poursuites pénales.

Pas de commentaire

[S'inscrire](#)

[Connexion](#)



Démarrer une discussion...



[Conditions d'utilisation](#) - [Confidentialité](#) - [Signaler un bug](#)

GraphComment

Var-matin

[MENTIONS LÉGALES](#)

[NOUS CONTACTER](#)

[PUBLICITÉ](#)

[PLAN DU SITE](#)

[LA SOCIÉTÉ DES LECTEURS](#)

[CONTRIBUEZ](#)

REJOIGNEZ NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

